



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents : **19**

Représentés : **6**

Qui ont pris part à la délibération : **25**

Date de la convocation : **22/07/2025**

Date d'affichage : **23/07/2025**

**de la commune de COGOLIN
Séance du samedi 26 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le **vingt-six juillet à 9H**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué suite à l'absence de quorum lors de la séance du mardi 22 juillet 2025, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de **Madame Christiane LARDAT maire**, sans condition de quorum conformément à l'article 2121-17 du code général des collectivités territoriales,

PRESENTS :

Audrey TROIN – Sonia BRASSEUR – Geoffrey PECAUD – Liliane LOURADOUR – Jean-Pascal GARNIER – Elisabeth CAILLAT – Danielle CERTIER – Michaël RIGAUD – Isabelle BRUSSAT – Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Isabelle FARNET-RISSO – Bernadette BOUCQUEY – Julie LEPLAIDEUR – Pierre NOURRY – Jean-Marc BONNET – Séverine COLIN – Thierry MAIGNAN –

POUVOIRS :

Patrick GARNIER	à	Jean-Pascal GARNIER
Jean-Paul MOREL	à	Christiane LARDAT
Franck THIRIEZ	à	Thierry MAIGNAN
Patrick HERMIER	à	Olivier COURCHET
Kathia PIETTE	à	Bernadette BOUCQUEY
Philippe CHILARD	à	Mireille ESCARRAT

ABSENTS :

Erwan DE KERSAINTGILLY – René LE VIAVANT – Francis LAPRADE – Corinne VERNEUIL – Florian VYERS – Audrey MICHEL – Jean-François BERNIGUET – Christiane COLOMBO

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que la commune de Cogolin propose sur sa base nautique municipale la découverte, l'initiation et le perfectionnement d'activités nautiques (optimist, dériveurs, planche à voile, catamaran, sup-paddle, kayak, voilier habitable) ainsi que des animations de loisirs nautiques accessibles à tout public.

N° 2025/07/26-27

MODIFICATION DES TARIFS DE LA BASE NAUTIQUE

Ce service fonctionne, toute l'année du lundi au samedi suivant la période, à l'exception des vacances de Noël, selon un calendrier précis. Suite à l'intégration de **l'activité bien-être HIIT** dans la catégorie « Activités estivales », il est proposé au conseil municipal d'actualiser les tarifs de la base nautique de la manière suivante :

ACTIVITES ESTIVALES :	TARIFS
Activités bien-être HIIT	8,00 €

Les autres tarifs de la base nautique restent inchangés.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

DE MODIFIER les tarifs de la base nautique comme détaillés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A L'UNANIMITE**.

Le maire,

Le secrétaire,

Christiane LARDAT

Geoffrey PECAUD

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours Citoyens », accessible sur le site internet www.telerecours.fr.



TARIFS 2025 BASE NAUTIQUE MUNICIPALE DE COGOLIN (BNC)

STAGES NAUTIQUES : 5 demi-journées consécutives durant les vacances scolaires locales * Stage 5 jours (5x2h)	Tarif normal	Adhérents et résidents	Tarif normal	Adhérents et résidents
Optimist:	100,00 €	70,00 €		
dériveur:	100,00 €	70,00 €	110,00 €	77,00 €
Catamaran:	150,00 €	105,00 €		
Kayak/Sup-Paddle:	75,00 €	52,00 €		
Planche à voile :	100,00 €	70,00 €		
COURS PARTICULIERS : 1 à 2 personnes- Durée: 1	Tarif normal	Adhérents et résidents		
Optimist:	40,00 €	28,00 €		
Dériveur:	40,00 €	28,00 €	50,00 €	35,00 €
Catamaran:	60,00 €	42,00 €		
Planche à voile :	40,00 €	28,00 €		
LOCATION (selon disponibilité):	Tarif	Commentaires		
Kayak solo:	10,00 €	Durée: 1 heure		
Kayak double:	15,00 €			
Sup-paddle:	15,00 €			
Dériveur :	30,00 €			
Catamaran:	40,00 €			
ACTIVITES NAUTIQUES A L'ANNEE:				
Pour une pratique loisir (Kayak, SUP)	Tarif	Commentaires		
Cotisation annuelle résidents à Cogolin:	40,00 €	Mercredi matin ou samedi matin de septembre à novembre et d'avril à juin hors vacances scolaires	50,00 €	
Cotisation annuelle non-résidents à Cogolin:	60,00 €		70,00 €	
Pour une pratique "voile" de loisir ou d'entrainement:	Tarif	Commentaires		
Cotisation annuelle résidents à Cogolin:	60€+ licence FFV	1 séance par semaine: optimist- dériveur-catamaran-habitable	90,00 €	
Cotisation annuelle non-résidents à Cogolin:	80€ + licence FFV			
POUR INFORMATION : TARIFS DES LICENCES (fixés par les fédérations)	Tarif	Commentaires		
Voile : Licence journée	25 €	Tarif FFVoile		
Voile : Licence temporaire : 4 jours	50 €	Tarif FFVoile		
Voile : Passeport enseignement	14,00 €	Tarif FFVoile		
Voile : Licence annuelle adulte (dont primo licence)	70,00 €	Tarif FFVoile		
Voile : Licence annuelle enfant (dont primo licence)	32,00 €	Tarif FFVoile		
Voile : Pass voile (loisir 1 jour)	5,50 €	Tarif FFVoile		
STOCKAGE:	Tarif	Commentaires		
A l'année:	100€+adhésion	Dans la limite de des possibilités de stockages		
A la semaine:	40,00 €			
ACTIVITES ESTIVALES:	Tarif	Commentaires		
Activités bien-être HIIT	8,00 €	Tarif par personne et par séance (1H)	Modification pour la saison 2025	
Marche aquatique:	8,00 €			
Aquagym:	8,00 €			
DECOUVERTE INITIATION AU VOILIER HABITABLE:	Tarif normal	Adhérents et résidents		
4 pers max/ à partir de 7 ans				
½ journée 3h	40,00 €	28,00 €	50,00 €	30,00 €
Coaching plaisance session de 2h	80,00 €	56,00 €		
ACTIVITES NAUTIQUES POUR LES ECOLES CENTRE DE LOISIRS ET AUTRES GROUPES PART (8 pers):	Tarif	Commentaires		
Activités voile:	8,50 €	Tarif par élève et par séance		
Activité Kayak et sup-paddle (exclusivement):	8,00 €			
STAGE NIVEAU IV ET V/ FORMATION CQP INITIATEUR VOILE	Tarif	Commentaires		
Stage niveau IV/V: Formation CQP:	25€/jour 450€ la session	La base nautique propose aux jeunes licenciés FFV à partir de 14 ans de se former dans le but d'acquérir le CQP Intiateur Voile.		
EVENEMENTS	Tarif normal	Commentaires		
Anniversaires nautiques	60,00 €	Mise a disposition de la salle de classe de 13h30 à 17h l'activité est plafonnée à 10 enfants maximum + activités kayak ou paddle pendant 1h		